

C0007

Addenda

AD004

Projet HEC MONTRÉAL Travaux de réaménagement du niveau 03	No de Projet 23_645 Maître de l'ouvrage HEC Montréal	Date 05 février 2024 Nombre de pages 2 pages
---	---	---

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offre émis le 17 janvier 2024.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être lu et interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et les devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en indiquant le numéro et la date dans leur soumission, faute de quoi celle-ci pourrait être rejetée.

Modifications au devis

Section 09 84 10 – TRAITEMENT ACOUSTIQUE

- Remplacer le point 2.2.1 De la section de devis 09 84 10 TRAITEMENT ACOUSTIQUE suivant :

2.2. Matériaux

1. Élément insonorisant de type **TX01**
 1. Panneau de feutre en laine de 840 g/m2 (48 oz / verge linéaire), d'épaisseur 3mm pour application murale acoustique, collé directement sur cloison en gypse.
 2. Contenu : 100% laine Merino
 3. Épaisseur: 3,00 mm
 4. Dimensions : largeur 1800 mm, hauteur 2438 mm
 5. Tissu approuvé ULC conformément à la norme ATSM E84
 6. Acoustique : NRC : - 0,10, SAA : -0,10
 7. Couleur : couleur et style choisis par l'architecte parmi la gamme offerte par le fabricant.

Par :

2.2. Matériaux

1. Élément insonorisant de type **TX01**
 1. Panneau de feutre pour application murale acoustique, collé directement sur cloison en gypse.
 2. Contenu : 100% laine Merino ou 100% polyester (min. 50% recyclé)
 3. Épaisseur: 3,00 mm *minimum*, 9mm *maximum*
 4. Dimensions : largeur 1800 mm, hauteur 2438 mm
 5. Tissu approuvé ULC conformément à la norme ATSM E84
 6. Acoustique : NRC : - 0,10, SAA : -0,10
 7. Couleur : couleur et style choisis par l'architecte parmi la gamme offerte par le fabricant.

Réponses aux questions

Q : " est ce que les Bordures aluminium pour les traitements acoustique au 2.2.3 sont obligatoire? "

R : Oui

Q : Est-ce que la couleur du **TX01** est décidée?

R : voir section de devis **09 84 10 TRAITEMENT ACOUSTIQUE** au point **2.2.1.7**

Pièce jointes : Sans objet.

Fin de l'addenda AD004



David Moreaux
Architecte – chargé de projet